



MASTER URBANISME & AMENAGEMENT
1^{ÈRE} ANNÉE

Livret d'accueil
2025-2026

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
COORDONNEES	3
DATES ESSENTIELLES ET HORAIRES.....	3
PRESENTATION DU DIPLOME.....	4
ORGANISATION PEDAGOGIQUE.....	5
DOUBLE PARCOURS IUL – SCIENCES PO LYON	5
DESCRIPTION DES COURS	6
L'ATELIER PROFESSIONNEL.....	12
VIE DE L'IUL.....	13

COORDONNEES

Institut d'Urbanisme de Lyon
Université Lumière Lyon 2 – UFR Temps et Territoires
Bâtiment Fbis
14 avenue Berthelot
69007 LYON
Tél 04 69 84 40 11
<https://tt.univ-lyon2.fr/iul>

Secrétariat (2^{ème} étage du bâtiment)

Virginie DAMIEN

secretariat-iul@univ-lyon2.fr

Responsable de la première année de master

Elise ROCHE

elise.roche@univ-lyon2.fr

Enseignant.es

Olivier BLANQUET	o.blanquet@univ-lyon2.fr
Paul BOINO	paul.boino@univ-lyon2.fr
Sarah BRONSARD	sarah.bronsard@univ-lyon2.fr
Louise EDREI	l.edrei@univ-lyon2.fr
Jean-Michel DELEUIL	jean-michel.deleuil@insa-lyon.fr
Guillaume FABUREL	guillaume.faburel@univ-lyon2.fr
Rachel LINOSSIER	rachel.linossier@univ-lyon2.fr
Laëtitia MONGEARD	laetitia.mongear2@univ-lyon2.fr
Claire PERRICAUDET	claire.perricaudet@univ-lyon2.fr
Elise ROCHE	elise.roche@univ-lyon2.fr
Angèle ROSSI	ar@marcorossi.fr
Roelof VERHAGE	roelof.verhage@univ-lyon2.fr
Stéphanie VINCENT	s.vincent@univ-lyon2.fr
Damien TEDOLDI	damien.tedoldi@insa-lyon.fr

DATES ESSENTIELLES ET HORAIRES

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| – Rentrée : | 08-09-25 à 9h |
| – Vacances de toussaint : | du 27-10-25 au 02-11-25 |
| – Vacances de Noël : | du 20-12-25 au soir au 04-01-26 |
| – Début ateliers pro / stages : | 27-01-26 |
| – Jurys : | 3/4-02-26 |
| – Vacances d'hiver : | du 14-02-26 au 22-02-26 |
| – Vacances de printemps : | du 11-04-26 au 19-04-26 |
| – Rendu final ateliers pro : | 02-06-26 |
| – Soutenances stage recherche : | première quinzaine de juillet 2026 |

Horaires (susceptible d'être modifiés de manière exceptionnelle)

Les horaires de cours s'étalent de 8h le matin à 18h le soir, l'essentiel des cours ayant lieu de 9 à 17h. Les créneaux des enseignements sont généralement de 2h ou de 3h. Les cours du matin se terminent à midi. Les cours de l'après-midi reprennent à 13h, 13h30 ou 14h en fonction des contraintes spécifiques des enseignants. La majorité des cours auront lieu dans la salle 101 (voir emploi du temps pour les autres lieux d'enseignement).

Dispense pour activité professionnelle :

En cas de situation de handicap ou d'activité professionnelle risquant d'impacter votre présence sur un ou plusieurs cours, il est nécessaire de déposer une demande de dispense d'assiduité. En cas d'acceptation, celle-ci ne sera valide que pour le/les cours concernés. Les horaires des enseignements

étant variables selon les semaines, il est recommandé de prévoir que l'activité professionnelle ne se déroule en aucun cas entre 9h et 17h.

PRESENTATION DU DIPLOME

Le master Urbanisme et Aménagement forme des praticien.nes et des chercheur.euses dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement et de la gestion de la ville et des territoires. L'urgence des enjeux environnementaux et énergétiques ainsi que l'ampleur des mutations sociales, économiques et politiques posent de nombreux défis pour nos villes. Formés au croisement de savoirs différents, liant action et « mise en projet » des connaissances, les urbanistes et aménageur.euses cherchent à répondre à ces enjeux, et doivent à cette fin conjuguer connaissances et savoir-faire issues des sciences du territoire (géographie, histoire, économie, ...) et des sciences de l'action (science politique, sociologie de l'action, droit, ...).

Le champ de l'urbanisme et de l'aménagement est inscrit dans le domaine de recherche pluridisciplinaire des études urbaines et territoriales, et se caractérise par un lien étroit entre formation et monde professionnel. Le master Urbanisme et Aménagement articule la recherche dans ces domaines avec le champ professionnel. Cela se concrétise notamment par une attention constante donnée à la mise en situation professionnelle des étudiant.es (stages, ateliers, commandes professionnelles, apprentissage). Ainsi, le master forme des praticien.nes réflexif.ives et des chercheur.euses à la hauteur des défis que pose le devenir de nos villes et territoires.

Les urbanistes et aménageur.euses ont une approche transversale, globale et multi scalaire des enjeux urbains. Leurs interventions visent à mettre en relation différentes échelles territoriales (l'opération d'aménagement, le quartier, la ville, la région métropolitaine) ; différents champs professionnels (politique, social, ingénierie, architecture, etc.) et différents enjeux et thématiques (transport, logement, environnement, développement économique, etc.). De manière à répondre au caractère généraliste de la pratique professionnelle, la première année du master est entièrement constituée d'enseignements de tronc commun. En deuxième année de master, trois parcours permettent aux étudiant.es de choisir une spécialisation dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement :

- **Projet** : Ce parcours constitue une spécialisation dans le champ spécifique de la production matérielle et de l'aménagement de la ville et des territoires : programmation, conception, montage et conduite opérationnelle des projets urbains et des opérations d'aménagement.
- **Stratégie** : Ce parcours propose une spécialisation dans le champ spécifique des études territoriales (analyse, diagnostic, prospective, observatoires), de la stratégie urbaine (planification, projets de territoire, stratégies de développement territoriales) et de la gestion urbaine (conception et gestion des politiques urbaines et territoriales, évaluation).
- **Développement urbain et territorial (DUT), parcours en alternance** : ce troisième parcours est une formation par l'apprentissage à la stratégie urbaine et territoriale (prospective, planification, projets de territoire...), à la gestion urbaine et territoriale (conception et gestion des politiques urbaines et territoriales, communication et concertation), à la production matérielle et à l'aménagement de la ville et des territoires (programmation, conception, montage et conduite des projets urbains et des opérations d'aménagement).

Le master est co-accrédité par l'ENTPE. Cette co-accréditation se traduit par une collaboration étroite entre l'IUL et la voie d'approfondissement « Aménagement, Politiques urbaines » de l'ENTPE, notamment à partir du M2.

Un double parcours Sciences-po Lyon – IUL permet à des étudiant.es de valider un double diplôme : ils proviennent à parité de Science-po Lyon et de la L3 Ville et urbanisme de l'université Lyon II.

La formation est adossée aux recherches conduites au sein de trois laboratoires de recherche : L'UMR 5206 Triangle ; l'UMR 5600 Environnement, Ville, Société ; l'UMR 5593 Laboratoire Aménagement, Economie, Transports.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

SEMESTRE 1

UE 1 Enjeux urbains et action collective (6 ECTS)

Enjeux urbains et problèmes publics (Paul BOINO, code emploi du temps : A1)

Construction et analyse des politiques urbaines (Paul BOINO, code emploi du temps : A2)

Devenirs participatifs des villes (Guillaume FABUREL, code emploi du temps : A3)

UE 2 Habiter la ville (6 ECTS)

Logement et politiques de l'habitat (Sarah BRONSARD & Elise ROCHE, code emploi du temps : A4)

Transport et mobilité dans l'espace urbain (Chloé MORHAIN, Ali EL ZEIN & Stéphanie VINCENT code emploi du temps : A5)

Développement économique et territorial (Rachel LINOSSIER, code emploi du temps : A6)

UE 3 Ressources et environnement urbain (6 ECTS)

Sols et sous-sols de l'urbanisation (Laëtitia MONGEARD & intervenant.es)

Réseaux et services urbains (Laëtitia MONGEARD coord. & intervenant.es, code emploi du temps : A8)

Ecologie et modes d'action collective (Guillaume FABUREL, code emploi du temps : A9)

UE 4 Projet urbain (6 ECTS)

Atelier immersif (Laëtitia MONGEARD, code emploi du temps : A10)

Planification, stratégie territoriale et projet urbain (Roelof VERHAGE, code emploi du temps : A11)

Analyse de projets urbains (Angèle ROSSI, code emploi du temps : A12)

UE 5 Pratiques professionnelles (6 ECTS)

Atelier de programmation urbaine (Olivier BLANQUET, code emploi du temps : A13)

Séminaire de recherche urbaine (Elise ROCHE, code emploi du temps : A14)

Atelier d'infographie (Claire PERRICAUDET, code emploi du temps : A15)

SEMESTRE 2

UE 5 Mise en perspective du champ professionnel (6 ECTS)

Mondes professionnels de l'urbanisme et aménagement (Louise EDREI, code emploi du temps : B1)

Planning theory and practice (Elise ROCHE & intervenant.es, code emploi du temps : B2)

UE 6 Atelier professionnel ou mémoire de recherche (24 ECTS)

Atelier professionnel (Enseignant.es IUL)

Ou

Stage de recherche avec mémoire de recherche

DOUBLE PARCOURS IUL – SCIENCES PO LYON

➤ Cours obligatoires suivis à l'IUL (en jaune ci-dessus)

- A1 Enjeux urbains et problèmes publics (UE1) – 2 ECTS
- A3 Devenirs participatifs des villes (UE1) - 2 ECTS
- A11 Planification, stratégie territoriale et projet urbain (UE4) - 2 ECTS
- A13 Atelier de programmation urbaine (UE4) – 2 ECTS
- A15 Atelier d'infographie (UE5) - 2 ECTS

DESCRIPTION DES COURS

SEMESTRE1 / UE 1 - Enjeux urbains et action collective		
Enjeux urbains et problèmes publics	Construction et analyse des politiques urbaines	Devenirs participatifs des villes
Paul BOINO	Paul BOINO	Guillaume FABUREL
18h CM / code Moodle : 41BMAA01	18h CM / code Moodle : 41BMAA02	18h CM / code Moodle : 41BMAA03
Ce cours vise à donner aux étudiant.es des connaissances empiriques et théoriques sur quelques enjeux urbains majeurs et la manière dont ils sont abordés par les politiques urbaines. Les enjeux de santé éminemment lié au mode de vie urbain lui-même ; les processus de différenciation sociale des espaces intra-urbains qui renvoient à la fois à des facteurs culturels, économiques et politiques ; les effets transcendant de la montée en puissance de la mobilité sur la structuration et le fonctionnement des villes ; et enfin la réorganisation des gouvernements locaux sous l'effet conjugué du repositionnement des institutions supra-locales (UE, Etat), de la crise de la démocratie représentative et de la montée en puissance des groupes d'intérêt privé seront abordés au fil des séances. Chacun des cours sera complété par un programme de lectures obligatoires d'articles scientifiques mis à disposition des étudiant.es sur la plate-forme de cours de Lyon 2.	Ce cours vise à donner aux étudiant.es des connaissances empiriques et théoriques sur les politiques publiques, plus particulièrement urbaines : leur spécificité comparativement à d'autres formes d'action publique ; leur construction : leurs champs ; leurs instruments d'action ; leur conduite et les différentes grilles d'analyse qui ont été développées au cours des dernières décennies de part et d'autre de l'atlantique plus particulièrement en sociologie et en science politique.	A partir d'une double lecture, l'une sur l'évolution contemporaine de l'action territoriale (espaces, acteur.trices et contenus), l'autre sur les grands enjeux affectant l'urbain aujourd'hui (partager les identités et faire société, promouvoir la faire directement singulièrement dans les domaines de l'environnement...), le cours présente les problématiques démocratiques et en propose une analyse réflexive. Il s'agit de faire découvrir aux étudiant.es les débats et controverses autour de ces questions, particulièrement celles relatives aux devenirs écologiques et sociaux, économiques et culturels, et surtout politiques, de l'habiter des villes aujourd'hui. Quelle est la place des dispositifs participatifs en la matière ? Comment les habitant.es s'en saisissent-ils/elles ? Quel est le rôle des praticien.nes de ce champ ? Quels sont les textes qui en régissent les pratiques ?...
Modalités d'évaluation : dissertation sur table lors de la dernière séance de cours	QCM à la maison + dissertation sur table lors de la dernière séance de cours	Epreuve écrite pendant la session d'examen

UE 2 – Habiter la ville		
Logement et politiques de l'habitat	Transport et mobilité dans l'espace urbain	Développement économique et territorial
Sarah BRONSARD, Elise ROCHE	Stéphanie VINCENT (3h) & Ali EL ZEIN (7,5h) & Chloé MORHAIN (7,5h)	Rachel LINOSSIER (16h) & Emma THIBERT (3h)
18h CM / code Moodle : 41BMAB01	18h CM / code Moodle : 41BMAB02	18h CM / code Moodle : 41BMAB03
Les choix et réalisations en matière de logement marquent l'espace et les rapports sociaux pour longtemps, et constituent donc un élément déterminant de l'urbanisation. Le cours vise à fournir aux étudiant.es les moyens de comprendre le fonctionnement et les enjeux de l'habitat et du logement en France hexagonale et ultramarine ainsi que dans la métropole de Lyon. Il expose d'abord l'état des lieux du logement et du mal-logement (distribution morphologique, quantitative, spatiale, dimensions sociologiques et économiques) de manière globale en France et plus spécifiquement dans la métropole de Lyon. Les grandes étapes de la formation de la « question du logement » dans ses dimensions politiques, sociales, et spatiales sont retracées à ces deux échelles également. Un focus est présenté sur le logement social et les politiques nationales de rénovation urbaine. A travers ces questions on croise donc les problèmes de la mixité sociale, de l'adaptation aux enjeux climatiques, de l'étalement urbain, etc. Ce cours est mutualisé avec le master VEU.	Le cours est une introduction à la thématique des transports et de la mobilité. Il présente les liens entre les transports, la fabrication et les usages de la ville ; des connaissances sur l'aménagement des transports (réseaux, infrastructures), les outils d'action politique sur les mobilités et les usages, tout en tenant compte des enjeux de mobilité durable. Les séances apportent des connaissances théoriques et des éléments empiriques qui viennent illustrer la théorie.	Connaître les principaux courants de la pensée économique et leur traduction dans les politiques publiques territoriales Connaître et comprendre les notions et les grandes dynamiques de la géographie économique et du développement économique territorial <u>Description et contenu</u> I. Cadrage introductif : développement économique, théories économiques et politiques publiques II. De l'aménagement de la croissance (Trente Glorieuses) à la compétitivité des territoires : concurrence et attractivité à l'heure des métropoles III. Spécialisation économique des territoires et logiques de grappes (<i>about clusters</i>) IV. Économie résidentielle et systèmes productivo-résidentiels : les nouvelles approches du développement économique territorial V. Industrie et territoire VI. Commerce et territoire
Modalités d'évaluation : épreuve écrite pendant la session d'examen	Epreuve écrite pendant la session d'examen	Devoirs à la maison préparatoires aux séances (notes de lecture)

UE 3 – Ressources et environnement urbain		
Sols et sous-sols de l'urbanisation	Réseaux et services urbains	Ecologie et modes d'action collective
Laëtitia MONGEARD	Laëtitia MONGEARD (coord.), Damien TEDOLDI & Jean-Michel DELEUIL	Guillaume FABUREL
18h CM / code Moodle : 41BMAC01	18h CM / code Moodle : 41BMAE02	18h CM / code Moodle : 41BMAC03
La seconde moitié du XXe siècle témoigne d'une forte perturbation et dégradation des sols à l'échelle planétaire associée au phénomène d'urbanisation « généralisée ». Il sera en premier lieu nécessaire de revenir sur cette histoire de l'urbanisation/périurbanisation dans le contexte de la « Grande Accélération » tout en replaçant les sols dans les politiques de protection de l'environnement et d'aménagement adoptées depuis les années 1960. Plus généralement, il nous faudra évoquer les acteurs historiques et contemporains qui sont en prise avec « ces sols » (géologue, agronome, urbaniste, ingénieur des Mines etc.) et dont les appréhensions distinctes- et dynamiques- révèlent des connaissances fragmentées et instrumentales. Cette fragmentation est au cœur des problématiques de gestion des sols et constitue un défi pour le développement de nos sociétés urbanisées. Ce cours vise en effet à montrer la pluridimensionnalité des sols. Nous aborderons ensuite différents impacts de cette urbanisation comme l'extraction de matériaux nécessaires au développement des villes et les rejets « métaboliques » mais également la pollution des sols et leur artificialisation. Enfin, nous discuterons du statut des sols comme leviers des politiques actuelles d'un développement urbain durable. Intervenant(e) extérieure : REY-COQUAIS Solène	Ce cours vise à présenter le rôle des réseaux (techniques) dans la fabrication et le fonctionnement de la ville. Il se compose de plusieurs interventions de spécialistes de cette question et portera tout à tour sur une mise en perspective historique des réseaux et services urbains et métiers afférents, sur les enjeux de lumière/éclairage urbain et de nuit urbaine, sur les enjeux de gestion de l'eau dans la ville, et sur les questions de chauffage et réseaux de chaleur urbain.	Le cours est consacré aux questions d'écologie et d'environnement en situation d'urbanisation généralisée et de métropolisation des territoires. Il interroge la soutenabilité des villes en abordant différents enjeux et thèmes (risques et pollution, énergie et alimentation...), mais également la vivabilité et l'habitabilité des cadres urbains, ainsi que les mobilisations auxquelles ces questions donnent lieu, en France comme à l'étranger. Cet enseignement propose également de comparer sous l'angle écologique mais aussi sous celui des manières d'habiter et de s'engager, différents types de villes, des petites aux très grandes, des fortes concentrations aux espaces de la périurbanisation, et s'ouvrira à quelques projections sur les villes de demain.
Modalités d'évaluation : écrit + présentation orale	1 mini-projet + 1 examen écrit	Exposé projectif avec mise en débat collectif

UE 4 -Projet urbain		
Atelier immersif	Planification, stratégie territoriale et projet urbain	Analyse de projets urbains
Laëtitia MONGEARD / code Moodle : 41BMAD01	Roelof VERHAGE / code Moodle : 41BMAD02	Angèle ROSSI / code Moodle : 41BMAD03
18h TD	18h CM	18h TD
L'objectif du stage immersif est de sensibiliser les étudiant.es aux jeux d'acteurs et aux différentes connaissances disciplinaires mobilisés dans les projets urbains, à travers un travail de terrain et une rencontre avec les acteurs. Plus précisément, les objectifs sont les suivants : Mener une analyse urbaine multithématique d'un projet ; Analyser les caractéristiques urbanistiques ; se familiariser avec les jeux d'acteurs, leurs logiques et enjeux ; Appréhender la temporalité et les processus d'un projet urbain ; Savoir s'organiser pour travailler en groupe, restituer de manière synthétique un projet urbain. Il s'agit d'un atelier intensif sur quatre jours, pendant lesquels les étudiant.es iront sur le site d'un projet urbain pour appréhender l'insertion du projet dans son contexte physique, socio-économique et institutionnel. Des plages de temps seront réservés pour la rencontre des acteur.trices, pour des relevés et (mini) enquêtes sur site, et pour le travail d'analyse et de synthèse des observations.	<u>Objectifs :</u> - S'initier et développer une culture de l'aménagement - Appréhender l'aménagement à différentes échelles (du bassin de vie à l'îlot) - Saisir les enjeux stratégiques au cœur de la conception des documents de planification et outils de l'aménagement - Se familiariser avec les jeux d'acteurs posés par la négociation, la mise en œuvre et la gestion des différents outils de planification et projets urbains. Introduction aux outils de planification territoriale de l'aménagement à différentes échelles et bref aperçu de leur évolution historique ; Initiation aux enjeux, cadres institutionnels, acteur.trices et démarches ; Présentation des principales procédures et documents de la planification territoriale et de leurs interrelations ; Introduire à une lecture critique de la planification en examinant des exemples de mise en œuvre à plusieurs échelles.	<u>Objectifs :</u> Appréhender le territoire par une démarche paysagère et urbaine Le cours propose aux étudiant.es de mettre en œuvre une analyse urbaine et paysagère une démarche basée sur les espaces non bâtis, illustrée par des études de cas, des projets réalisés ou en conception. Cette démarche met en avant des notions essentielles à l'approche urbanistique : les caractéristiques morphologiques d'un site, sa géographie, sa composition, la sensibilité aux espaces, la superposition de strates qui le compose. Le cours repose sur l'analyse de plusieurs sites et se déroule sous la forme d'un workshop afin de confronter les étudiant.es à la pratique située des études territoriales.
Modalités d'évaluation : élaboration d'un poster + présentation orale	Rendu écrit de groupe + présentation orale	Examen écrit + devoir sur table à la dernière séance

UE 5 – Pratiques professionnelles		
Atelier de programmation urbaine	Séminaire de recherche urbaine	Atelier d'infographie
Olivier BLANQUET / code Moodle : 41BMAE01	Elise ROCHE / code Moodle : 41BMAE02	Claire PERRICAUDET / code Moodle : 41BMAE03
18h TD	18h TD	18h TD
• Maîtrise de l'enchaînement argumenté Etat des lieux > Enjeux > Orientations. • Maîtrise de la notion et des techniques de la « programmation urbaine » (composantes de la programmation, scénarisation, invariants, phasage, dimensionnements par ratios...) • Compréhension de l'importance de la programmation urbaine dans l'enchaînement des étapes de définition d'un projet urbain (une étape importante complémentaire de la composition urbaine). • Approfondissement des techniques de constitution d'un diagnostic, de l'état des lieux à la définition des enjeux de programmation urbaine. • Maîtrise des échelles urbaines • Maîtrise de l'emploi de références Alternance de cours et de séances d'ateliers encadrés, portant sur un site réel de la Métropole de Lyon Réalisation d'un diagnostic urbain à constituer avec un « Porter à connaissances », identification des enjeux territoriaux, puis proposition de deux scénarios d'orientations programmatiques (type « Orientations d'Aménagement et de programmation » de PLU), contrastés et phasés dans le temps, répondant à un récit « programmatique » argumenté à définir.	Ce séminaire a pour objectif d'aborder les enjeux de la recherche urbaine, sur le plan des théories, des approches et modalités d'exercice. Les objectifs pédagogiques sont donc : - Se familiariser avec différents courants de la recherche urbaine - S'exercer à la lecture d'articles scientifiques, apprendre à les confronter et les mettre en débat - Apprendre à questionner la pertinence d'une approche scientifique et des modalités d'exercice de la recherche selon l'objectif scientifique - Identifier des enjeux spécifiques à chaque approche théorique et pratique	CAO – Illustrator (licence payante) ou équivalent (ex : Inkscape) : - Maîtriser les codes graphiques d'une cartographie en lien avec l'urbanisme et l'aménagement (sémiologie cartographique) - A partir de l'insertion de fonds de plans préparés par SIG et ou préexistants (PDF...) : élaborer des plans, schémas et cartographies via cet outil et à plusieurs échelles (de l'îlot à un territoire intercommunal). Les cours d'infographie ont lieu en salle informatique. Les étudiant.es travaillent en binôme sur les postes informatiques (site Berges du Rhône ou Portes des Alpes).
Modalités d'évaluation : dossier écrit + présentation orale par groupe	Examen écrit + présentation orale	Exercices écrits

SEMESTRE 2 / UE 5 – Mise en perspective du champ professionnel	
Mondes professionnels de l'urbanisme et aménagement	Planning theory and practice
Louise EDREI / code Moodle : 42BMAA01	Elise ROCHE (coord.) / code Moodle : 42BMAA01
27h TD	30h TD
Le cours a pour objectif de familiariser les étudiant.es avec le monde professionnel des urbanistes et aménageurs et de les aider dans l'orientation de leurs choix de parcours, et de projet professionnel. Une palette de praticiens dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement interviendra dans le cours (Collectivité, bureau d'études, aménageur, association, ...). Les interventions des praticien.nes portent sur leur activité quotidienne : quels sont les projets/interventions/politiques sur lesquels ils travaillent ? Quels sont les problèmes qu'ils rencontrent et comment les résolvent-ils ? A quoi ressemble leur agenda ? Qui sont leurs interlocuteur.trices ? Quelles sont les connaissances et les savoir-faires qu'ils mobilisent ? etc.	Ce cours, prodigué partiellement en anglais afin d'améliorer la compréhension et l'expression en anglais dans les domaines de l'urbanisme et l'aménagement, poursuit trois objectifs : - Prendre du recul par rapport aux pratiques de l'aménagement et de l'urbanisme en France et les placer dans un contexte international ; - Saisir l'influence de contextes institutionnels, culturels, politiques et socio-économiques différents sur l'aménagement et l'urbanisme ; - Faire une introduction au « planning theory ». Seront abordés les projets urbains et les jeux d'acteurs dans différents pays, dans des villes, des situations très différentes. Les expériences dans ces villes seront présentées « vues de l'intérieur » et partiellement par des chercheur.euses ayant travaillé dans les pays concernés. Les séances sur le « planning theory » donneront des « clés de lecture » pour analyser les pratiques dans les différents cas.
Modalités d'évaluation : présentations orales et écrites	Rendu écrit et présentation orale

SEMESTRE 2 / UE 6 – Ateliers professionnels OU mémoire de recherche	
Ateliers professionnels	Stage de recherche et mémoire
Enseignant.es IUL / code : 42BMAB01	
L'atelier professionnel est une mise en situation professionnelle des étudiant.es, qui travailleront en groupe sur une commande réelle d'une collectivité, agence d'urbanisme, etc. Le travail se fait largement en autonomie, mais sous l'encadrement d'un.e enseignant.e. Ainsi, les étudiant.es ont à gérer à la fois le contenu de leur travail, mais également la relation avec le commanditaire, le calendrier et l'organisation de leurs activités (plus d'information dans la description des ateliers professionnels ci-dessous).	Le stage de recherche est effectué au sein d'une équipe de recherche. Il permet un premier apprentissage de la recherche sur un sujet encadré par un tuteur enseignant ou chercheur. Il débouche sur la rédaction d'un mémoire de recherche.
Modalités d'évaluation : évaluation du travail mené en groupe sur la réponse à la commande, la qualité des rendus, le processus de travail.	Mémoire de recherche + soutenance

L'ATELIER PROFESSIONNEL

Objectif pédagogique

L'atelier professionnel est l'élément pédagogique central du deuxième semestre du M1 Urbanisme et Aménagement de l'Institut d'Urbanisme de Lyon - Université Lyon 2. Il s'agit d'une mise en situation professionnelle des étudiant.es, qui travaillent en groupe (4-10 étudiant.es en fonction du sujet) sur une commande réelle formulée par une collectivité, une agence d'urbanisme, un opérateur privé, les services de l'Etat, etc. Le travail est largement réalisé en autonomie, mais avec l'encadrement d'un.e enseignant.e. Ainsi, les étudiant.es ont à gérer le contenu de leur travail, mais également la relation avec le commanditaire, le calendrier et l'organisation de leurs activités.

L'atelier professionnel intervient après un premier semestre proposant des cours plus magistraux. Il représente une première expérience professionnelle pour les étudiant.es dans le cadre du master Urbanisme et Aménagement (complété en M2 par un stage long), qui consiste à mettre en pratique leurs connaissances et savoir-faire, et leur permet de travailler en relation directe avec différents acteurs de l'urbanisme (élu.es, technicien.nes publics et privés, usager.es, etc.).

Organisation pratique

Les ateliers se déroulent de début février à fin mai, pour une durée de quatre mois. Pendant ces quatre mois, les étudiant.es sont disponibles 4 jours par semaine pour travailler sur l'atelier. Parallèlement aux ateliers, un jour par semaine est consacré à un cours sur le monde professionnel, et un cours sur les théories urbaines à l'international (« Planning theory »). Une réservation des salles de l'IUL est prévue pour permettre le travail des étudiant.es sur l'atelier.

Le choix des ateliers s'effectue courant janvier.

Les engagements réciproques entre le commanditaire et l'Institut d'Urbanisme de Lyon – Université Lyon 2 sont formalisés par une convention signée avant l'engagement des travaux.

Contenu des commandes

L'objectif est de proposer chaque année une palette de sujets divers aux étudiant.es, permettant à chacun de se positionner en fonction de ses intérêts et de ses aspirations professionnelles. Les sujets concernent essentiellement des études de pré-programmation et d'aménagement d'espace public, ainsi que différentes démarches de diagnostic et de prospective urbaine ou territoriale conduites à différentes échelles. En fonction des commandes, d'autres types d'études sont envisageables. Ci-dessous et à titre d'exemple, quelques sujets abordés dans les ateliers professionnels ces dernières années :

- Atelier OEPV (objectif employeur pro-vélo) : atelier pour les services DRHAS et DIMMO de l'université Lyon 2 sur la démarche OEPV (objectif employeur pro vélo).
- Atelier l'habitat des jeunes, Grand Bourg Agglomération / Groupe de travail habitat du conseil de développement de Grand Bourg Agglomération Représentations et usages des ZAE de la métropole de Lyon/ Atelier POPSU Territoires
- Atelier agence Urbalyon / observatoire partenarial des mobilités
- Les vulnérabilités de la mobilité sur les personnes en situation de handicap psychique, mental et cognitif
- Atelier axe 7 Porte de Dromardeche
- Programmation de la requalification de la zone d'activités axe 7
- L'attractivité des modes de transports collectifs routier – Agence d'urbanisme de Lyon
- Accès aux douches pour tou.tes ? Les enjeux d'accès à l'hygiène dans la métropole de Lyon / Projet Thermapolis
- Lisibilité, accessibilité, attractivité du territoire / CC Haut-Jura Saint-Claude

VIE DE L'IUL

Délégués de promotion

Durant les premières semaines, une élection de délégués est organisée. Les délégués du M1 représentent la promotion lors des échanges avec le/la responsable du M1, portent les demandes des étudiant.es discuté.es collectivement.

Association Urbaculture

L'association Urbaculture est l'association des étudiant.es de l'IUL : elle est support pour organiser des manifestations, aider les étudiant.es à prendre en charge des frais lors des voyages d'études, etc. Rejoignez-la !

Le site : <https://tt.univ-lyon2.fr/vie-associative/urbacultures>

Le mail : urbaetcultures@gmail.com

Centre de documentation de l'IUL

Le centre de documentation de l'IUL se situe au 1^{er} étage, 1^{ère} porte à gauche. Elle comporte des ouvrages, des mémoires des années précédentes, et des revues (Urbanisme, etc...). N'hésitez pas à rendre visite à ce centre de documentation. Le recrutement d'un.e bibiothécaire et assistant.e administratif vacataire a lieu chaque année : vous pouvez candidater avant le 14 septembre 2025 en envoyant votre CV et lettre de motivation au secrétariat de l'IUL.

Vie des locaux

L'IUL est un institut qui fait partie de Lyon II. Ses locaux, appartenant à la ville de Lyon, sont en dehors du campus de Porte des Alpes (PDA) et Berges du Rhône (BDR).

1^{er} étage : Centre de documentation, 3 salles de cours (101, 102, 103), toilettes.

2^{ème} étage : Salle de cours (201), Secrétariat/Accueil, bureaux des enseignants, Salle informatique, bouilloire/micro-onde.

- **Salle informatique**

Vous pouvez demander son ouverture durant les heures d'ouverture du secrétariat.

- **Salles de cours**

Leur accès est libre, dans les conditions suivantes : pas de cours prévu, horaires d'ouverture de l'IUL respectés. La lumière doit être systématiquement éteinte, et les fenêtres impérativement fermées après chaque utilisation.

- **Bouilloire/micro-onde**

En libreaccès, sous réserve d'un entretien/bon usage par chacun.e. Merci d'éviter le bruit dans le couloir (bureaux à proximité).